

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PROCEL VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 7 mars 2022

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 routes du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le lundi 7 mars 2022 selon convocation en date du 1^{er} mars 2022 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO, M. Christian FLANQUART étant désigné secrétaire de séance.

Présents : M. TOVO, J. DURRENS, Y. TERREE, M. GAYRAL, J. ROUSSEAU, N. RAYNON et C. FLANQUART

Absents : L. JACQUES, A. MOLIE et B. MENOU

Excusée : N. LAINEE

Pouvoir : N. LAINEE à M. TOVO

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de séance du 09/02/2022
- Délibération 2022-010 : Vote du compte de gestion 2021 budget principal
- Délibération 2022-011 : Vote du compte administratif 2021 budget principal
- Délibération 2022-012 : Vote de l'affectation des résultats budget principal
- Délibération 2022-013 : Vote du compte de gestion 2021 budget annexe
- Délibération 2022-014 : Vote du compte administratif 2021 budget annexe
- Délibération 2022-015 : Vote de l'affectation des résultats budget annexe
- Délibération 2022-016 : Création d'emplois avec tableau des emplois
- Délibération 2022-017 : Désignation des membres au sein des 13 commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen
- Délibération 2022-018 : Adhésion à la convention d'aide à l'organisation, Expertise RH et accompagnement à la nomination stagiaire du CDG 47
- Vie des commissions
- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

Validation compte-rendu de séance du 09/02/2022

Le Maire met à approbation le PV du 9 février 2022. Le PV est adopté

Délibération 2022-010 : Vote du compte de gestion 2021 budget principal

Lecture de la délibération

Vote à l'unanimité

VOTANTS 5+1

POUR : 6

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Délibération 2022-016 : Création d'emplois avec tableau des emplois

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin d'assurer la continuité des services au niveau de l'école maternelle et pour le service technique, Il est nécessaire de créer un poste d'ATSEM de 2^{ème} classe à temps non complet pour 30 heures et sur un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 21 heures 55.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter les propositions de Monsieur le Maire.

VOTANTS 7+1

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Délibération 2022-017 : Désignation des membres au sein des 13 commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen

Lecture de la délibération

Vote à l'unanimité

VOTANTS 7+1

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Délibération 2022-018 : Adhésion à la convention d'aide à l'organisation, Expertise RH et accompagnement à la nomination stagiaire du CDG 47

Lecture de la délibération

Vote à l'unanimité

VOTANTS 7+1

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Vie des commissions

- le jeudi 24 mars 2022, la salle MORLAES sera disponible pour la population afin d'entreprendre un collectif pour organiser des manifestations
- le prochain bulletin municipal pourra être distribué fin mars
- le dimanche 4 avril aura lieu le loto de l'APE
- il faudra réunir la commission d'appels d'offres afin de retenir le choix de l'entreprise proposée par notre bureau d'étude AC2i. Clôture du marché ce vendredi 4 mars 2022 à 12 h.
- la commission des finances se réunira les lundis 14 et 21 mars à 20h.

Questions diverses

- Dossier Ukraine : passer les informations sur Facebook et Internet

Fin de la séance 22 h 30

Le secrétaire de séance

Christian FLANQUART



Le Maire

Mathieu TOVO

